

AÎNÉS

TARIFS

AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

Service des Aînés



RENSEIGNEMENTS

01 69 29 34 36

aines@lesulis.fr

Restez informés

lesulis.fr    
@lesulisofficiel



SÉJOURS

Seuls les Aînés de 62 ans et plus, retraités et/ou sans activité professionnelle pourront s'inscrire aux activités et aux prestations.

MODE DE CALCUL DU QUOTIENT DU SERVICE DES AÎNÉS

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenu brut global} / 12}{\text{Nombre de déclarants}}$$

SÉJOUR ET MINI-SÉJOUR

TRANCHE DE QUOTIENT (propre au Service des Aînés)	TAUX DE PARTICIPATION DES USAGERS
De 0 à 850 €	20%
De 851 à 1000 €	30%
De 1001 à 1150 €	40%
De 1151 à 1300 €	50%
De 1301 à 1450 €	60%
De 1451 à 1600 €	70%
De 1601 à 1750 €	80%
Supérieur à 1751 €	90%
Extérieur	100%

ACTIVITÉS

	ULISSIEN	EXTÉRIEUR
Après-midi dansante	7.50 €	10.50 €

TARIFICATION DES SORTIES

Sorties organisées d'une journée ou demi-journée (avec visite, repas...)	Tarif de la sortie : 1/3 à la charge du Service des Aînés, 2/3 à la charge du participant.	
Sorties libres hors Île-de-France	Ulissien : 15.50 €	Extérieur : 51 €
Sorties libres en Île-de-France	Ulissien : 5.50 €	Extérieur : 15.50 €

Tarifs en vigueur à ce jour

En cas d'annulation de la participation, le remboursement ne pourra être effectué que pour des motifs majeurs sous certaines conditions, conformément au règlement intérieur du service.

Le défaut de calcul du quotient familial entraîne l'application du tarif maximum.

Restez informés

lesulis.fr    
@lesulisofficiel